

|  |  |
| --- | --- |
| **Elus :**  **Présents : Absents :**  **Procurations :**  **Votants :** | **40**  **25**  **15**  **06**  **31** |

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale de la commune déléguée de Saint Gabriel Brécy, sous la présidence de M. Thierry OZENNE, Maire de la Commune nouvelle de Creully sur Seulles.

**Présents :** Thierry OZENNE, Maire. Yves JULIEN, Jean-Paul BÉRON, Franck DUROCHER Maires délégués. Edmond GILOT, Christine LEGUERN, Virginie SARTORIO, Katia OMONT, Jacky CARRÉ, Cyrille MAUDUIT, Hubert THOMAS, Geneviève SIRISER Maires-adjoint. Patrick BARETTE, Yves BERNARD, Antoinette DUCLOS, Pascale DUCROCQ, Gérard GARIAN, Nathalie GAUTIER, Dominique GILLES, Jean LEFRANCOIS, Thierry LEROY, Géraldine MARIE, Alain COUZIN, Claudine VANSTAEN, Patrick SENECAL.

**Procurations :** Pierre FÉRAL à Hubert THOMAS, Lydie ETIENNE à Edmond GILOT, Yolande PICARD à Thierry OZENNE, Régis LEFRANCOIS à Jean LEFRANCOIS, Bernard LOUIS à Jacky CARRÉ, Madeleine LAISNE à Claudine VANSTAEN.

**Absents :** Mélanie BEKAERT, Laurence COLLET, Françoise MORVAN, Mathilde FAUCHIER-DELAVIGNE, Christelle LE COADOU, Nicole MICHEL, Alexandre RAY Florent VAUVERT, Geoffrey RENOUF.

**Secrétaire :** Virginie SARTORIO

Monsieur le Maire demande à l’assemblée, qui accepte à l’unanimité, d’ajouter de 1 point à l’ordre du jour :

* Convention de mise à disposition du local « Poste » au Secours catholique

## Désignation du secrétaire de séance : Virginie SARTORIO

* 1. **Compte-compte rendu du conseil municipal du 26 février approuvé à l’unanimité**
  2. **Finances**
     1. Délibérations amortissements :

Suite à la fusion et n’ayant pas les antériorités des amortissements des budgets assainissement, il convient d’apurer la situation compte tenu des observations du trésorier.

 Amortissement de la station budget assainissement de Villiers le Sec : Solde : 542 204.79 € sur 50 ans, soit 10 844.09€/an

 Amortissement de l’extension du réseau budget assainissement de St Gabriel Brécy : Solde 158 399.05 € sur 50 ans, soit 3167.98 €/an

Solde 179 808.08 € sur 50 ans, 3 596.16 €

 Amortissement du réseau rue de Tierceville budget assainissement de Creully : Solde 173 973.71 € sur 50 ans, soit 3479.47€

L’Assemblée valide à l’unanimité les amortissements ci-dessus.

* + 1. Vote des taux à l’unanimité des membres présents ou représentés :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Taux de référence 2018** | **Taux votés 2019** |
| **Taxe d’habitation** | 11.57 % | 11.57 % |
| **Taxe foncière (bâti)** | 13.65 % | 13.65 % |
| **Taxe foncière (non bâti)** | 10.11 % | 10.11 % |

* + 1. Présentation des comptes de gestion 2018, comptes administratifs 2018 et budgets primitifs 2019, du budget principal et des budgets annexes adoptés à l’unanimité.
    2. Présentation des affectations de résultat du budget château et du budget assainissement Villiers. Adoptés à l’unanimité.

*Annexes financières jointes au compte rendu*

## Autorisation au maire de signer les conventions suivantes :

 CAUE – L’assemblée à l’unanimité, accepte le contenu, autorise le maire à signer la convention et à adhérer au CAUE Objet : Mission d’accompagnement de la collectivité dans la définition de ses actions d’amélioration du cadre de vie (pôle santé et réhabilitation de la résidence « la Baronnie »). Le délai de ladite convention est « pour le temps nécessaire à l’accomplissement de la mission ». Le conseil d’administration du CAUE invite la collectivité à adhérer au CAUE conformément au barème des cotisations en vigueur.

 SAUR – L’assemblée à l’unanimité, accepte le contenu et autorise le maire à signer la convention

Objet : Entretien des ouvrages d’assainissement des eaux usées (Villiers le Sec), Télégestion et interventions, nettoyage et curage des boues. Durée de la convention : 3 ans. Montant annuel 6420 € HT

 CONSEIL DEPARTEMENTAL- L’assemblée à l’unanimité, accepte le contenu et autorise le maire à signer la convention

Objet : Utilisation des équipements sportifs par le Collège de Creully sur Seulles (terrain de football et aire de saut). Durée : 1 année scolaire, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de 5. Indemnisation : 2982.40€.

 CDC SEULLES TERRE ET MER (Service animation) et L’association EXPLORACIME - L’assemblée à l’unanimité, accepte le contenu et autorise le maire à signer la convention

Objet : Convention gratuite d’exploitation temporaire de site (dans le parcours sportif du château de Creully) pour une animation de grimpe encadrée dans les arbres. Durée de la convention : du 6 au 12 juillet 2019. Engagement des parties à faire nettoyer le site par les jeunes inscrits à l’animation d’accrobranches.

## Transfert de la compétence d’Assainissement à la communauté de communes Seulles Terre et Mer

La première disposition de la loi NOTRe est un assouplissement du transfert de la compétence. La commune peut reporter

er

le transfert de l'assainissement au 1 janvier 2026. Deux conditions sont toutefois fixées : délibérer en ce sens avant le

er

1 juillet 2019 et être en nombre suffisant : 25% des communes membres de la communauté de communes représentant au

moins 20% de la population. Si ce n’est pas le cas, le transfert s’effectuera de droit au 1er janvier 2020. A l’unanimité, l’assemblée vote le transfert de la compétence d’Assainissement au 1er janvier 2026.

## Commissions d’appel d’offre

* + 1. Halle multi raquettes

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **LOT** | **ENTREPRISE** | **NOTE** | **MONTANT HT** |
| Lot 1 VRD | Réseau et voirie Bayeux | 87.00 | 77 829.00 € |
| Lot 2 Bâtiment | Mathis | 77.66 | 562 000.00 € |
| Lot 3 Sol et équipements sportifs | Eurovia | Seule à avoir répondu à l’AO | 62 960.00 € |
| Lot 4 Clôture | Leblois environnement | 100 | 13 796.50 € |

# L’Assemblée valide à l’unanimité les résultats de la commission d’appel d’offres. Début des travaux en mai 2019.

* + 1. Programme travaux de voirie 2019

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Aménagements de sécurité et déplacements doux** | **ENTREPRISE MARTRAGNY** | **213 901.31 €** |

L’Assemblée valide à l’unanimité les résultats de la commission d’appel d’offres. Début des travaux en septembre 2019.

## Convention de mise à disposition du « local Poste » au secours catholique

Le maire expose à l’assemblée les récents travaux de réhabilitation et propose de mettre à disposition gratuitement le dit local au secours catholique.

Après délibération, le conseil municipal, à l’unanimité :

* Valide la mise à disposition gratuite du local « poste » au secours catholique pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement
* Précise que les charges seront supportées par l’occupant (eau, électricité, assurance, etc.) ;
* Autorise le Maire à signe la convention et tout autre documents nécessaires à cette mise à disposition

## Informations et questions diverses

* Elections Européennes : dimanche 26 mai 2019 (tableau des permanences des bureaux de vote à compléter et à remettre en mairie)
* Compromis d’achat du Terrain Dumesnildot signé ;
* Demande de Jumelage de la Ville de High Cliff ;
* Marché des Potiers à St Gabriel Brécy les 4 et 5 mai ;
* Commémoration au cimetière de Villiers le Sec le samedi 13 avril à 15h en présence de l’Ambassadeur de Belgique
* Inauguration du musée de la radio le jeudi 6 juin à midi ;
* Inauguration de l’Ecole Cecil Newton le vendredi 7 juin à 15h ;
* Reconstitution historique de la seconde guerre mondiale le 7 juin dans le Parc du Château, avec concert, Bal et Feu d’artifice
* Raid multi sport le 22 juin ;
* Prévoir l’achat de bovidés pour les douves du château en remplacement du bouc (chèvres ?)
* Forum des associations, date à fixer ;
* Nouvelles demandes pour rétablir le marché hebdomadaire (vêtements, poissons, etc.)
* Prochaine réunion de conseil municipal le mardi 21 mai.

*Fin de séance à 22h45*